

Ville d'Arnouville (95) Service des Marchés publics

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

Accord-cadre à bons de commande de services - Seuil > 90 000 € HT

Accord-caure à bons de commande de s	ervices - Seuil > 50 000 € FT
Section 1 : Identification de l'acheteur	
Personne publique : Ville d'ARNOUVILLE, représentée par Mo	onsieur Pascal DOLL, Maire
Adresse: 15-17 rue Robert Schuman - CS 20101 - 95400 ARNO	OUVILLE
Téléphone : 01.30.11.16.16 – Télécopie : 01.30.11.16.05	
Adresse internet : https://www.arnouville95.fr/	
Siret : 219 500 196 00 130	
Groupement de commandes (*) : ☐ Oui ☑ Non	
Si oui, préciser le nom du coordinateur du groupement :	
Section 2 : Communication	
Moyen d'accès aux documents de la consultation :	
Lien vers le profil d'acheteur : https://www.achatpublic.com/	•
En cas de difficulté quant au téléchargement du dossier, le ca technique : support@achatpublic.com ou - 0892232120	ndidat est invité à se rapprocher du support
Il est fortement conseillé de s'identifier afin d'être informé au dossier de consultation (D.C.E.) en cours de consultation o être posées par les candidats.	·
Identifiant interne de la consultation : 2024-021_MAPA	
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le Mesures assurant la confidentialité et l'accès aux docum d'acheteur (Si non a été coché) : Sans objet Utilisation de <u>moyens de communication</u> non communément	nents mis sur un support autre que le profil
Nom du contact (*) : Service des marchés publics	
Adresse mail du contact : ajmp@ml.arnouville95.org	
N° téléphone du contact : 01 30 11 16 15 / 32	
Section 3 : Procédure	
<u>Type de procédure</u> :	
☑ Procédure adaptée ouverte ☐ P	rocédure adaptée restreinte

Techniques d'achat :
 ☑ Accord-cadre ☐ Système d'acquisition dynamique (SAD) ☐ Catalogue électronique ☐ Sans objet ☐ Système de qualification ☐ Concours
☐ Enchères électroniques
 Procédure de passation: En application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 du code de la commande publique; Accord-cadre à bons de commande passé conformément aux articles R. 2162-2 et R. 2162-7 à R. 2162-12 du code de la commande publique.
Date et heure limites de réception des plis : mercredi 3 juillet 2024 – 12 h 00
Présentation des offres par catalogue électronique (*) : ☐ Exigée ☐ Autorisée ☑ Interdite
Réduction du nombre de candidats (*) : ☐ Oui ☑ Non Nombre maximum de candidats : sans objet En cas de réduction, critères de sélection des candidats admis à présenter une offre : sans objet
<u>Critères de sélection des candidatures</u> : La sélection des candidatures sera effectuée dans les conditions prévues aux articles R. 2144-1 à R. 2144-7 du Code de la Commande Publique.
NE SONT PAS ADMISES :
Les candidatures qui ne sont pas recevables en application des articles L. 2141-1 à L. 2141-6 (ou L. 2141-7), et R. 2143-3 du Code la commande publique et qui ne sont pas accompagnées des pièces mentionnées au chapitre justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats sous réserve de l'article R. 2144-2;
Les candidatures qui ne présentent pas des garanties techniques et financières suffisantes.
Possibilité d'attribution sans négociation ☑ Oui ☐ Non Le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté de négocier ou non à l'issue de l'analyse des offres sans être tenu d'en informer l'ensemble des candidats.
L'acheteur exige la présentation de <u>variantes</u> (*) : ☐ Oui ☑ Non Identification des catégories d'acheteurs intervenants (si accord-cadre) : « Toute personne désignée à cet effet par l'acheteur ».
Les acheteurs étant habilités à passer les marchés : ☐ Subséquent ☑ A bons de commande
Production d'échantillons, de maquettes ou de prototypes : ☐ OUI ☑ NON

Critères d'attribution (obligatoire si SAD) :

Offre économiquemen	nt la plus avantageus	e, le classement de	es offres sera effectué selo	n les critères pondérés
ci-dessous:				
40r 1. \	5 . 50 0/ / /			

Prix : 50 % de la note finale et noté sur 50 points <u> 1^{er} critère</u> :

2^{ème} critère : Rendu visuel / créativité : 30 % de la note finale et notés sur 30 points

Analyse des visuels fournis au format numérique : affiches, flyers, programmes,

couverture réseaux sociaux, bâche d'exposition, liste non exhaustive

Amélioration du délai de livraison : 20 % de la note finale et notée sur 20 points <u>3^{ème} critère</u> :

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Prestation de visuels et maquettisme				
Code CPV Prin	cipal :			
79822500-7	Services de conception graphique			
Type de march	é (*) : □ Travaux □ Fournitures ☑ Services			

A partir de la charte graphique de la commune, il sera demandé au prestataire de proposer une ou plusieurs conceptions graphiques et/ou un maquettage des différents supports de communication de la collectivité.

Lieu principal d'exécution du marché (*) : commune d'Arnouville

Durée du marché (en mois) : 12 mois à compter du 26 septembre 2024, reconductible 3 fois par période d'une année.

Valeur estimée du besoin (en euros) : (Si accord-cadre ou SAD, indiquer la valeur maximale) :

Estimation de la valeur hors taxes :

Description succincte du marché :

Montant minimum annuel: 0,00 € HT / Montant maximum annuel: 40 000,00 € HT

La consultation comporte des tranches : ☐ OUI ☑ NON	
Ce dossier comporte des options : ☐ OUI ☑ NON	
Si la réponse est oui, préciser lesquelles : sans objet	
Prestations supplémentaires éventuelles : ☐ OUI ☑ NON	
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché (si <u>marché alloti</u> , préciser pour chaque de dans la description) : □ Qui ☑ Non	ue

Type de <u>l</u>	<u>marché réservé</u> :
	Marché réservé à une entreprise adaptée, un établissement de service d'aide par le travail ou une
structure	e équivalente, employant au moins 50% de travailleurs handicapés
	Marché réservé à une <u>structure d'insertion par l'activité économique</u> ou structure équivalente, ent au moins 50% de travailleurs défavorisés
	Marché portant exclusivement sur des services sociaux, réservé aux <u>entreprises de l'économie sociale</u> ire ou structure équivalente

 $\sqrt{}$ Sans objet

Section 5: Lots

Marché alloti (*): ☐ Oui ☑ Non

La consultation ne fait pas l'objet d'une décomposition en lots car les prestations sont homogènes et ne peuvent donner lieu à un allotissement.

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire (*) : ☐ Oui ☑ Non

Autres informations complémentaires :

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise de l'offre.

Modalités de financement : Budget principal de la ville.

Modalités de paiement : maximum 30 jours.

Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français.

Conditions de la dématérialisation :

Les candidatures et les offres devront être transmises avant le jour et l'heure inscrits sur la première page du règlement de la consultation. L'heure limite retenue pour la réception de la candidature et de l'offre correspondra au dernier octet reçu.

Les candidatures et les offres parvenues après cette date et heure limites par voie dématérialisée seront éliminées sans avoir été lues et le candidat en sera informé.

Si le candidat adresse plusieurs offres différentes sous forme dématérialisée, seule la dernière offre reçue, dans les conditions mentionnées dans le règlement de consultation, sous la forme « dématérialisée » sera examinée

Pour tous renseignements:

Ordre administratif au 01.30.11.16.15/32 : ajmp@ml.arnouville95.org

Ordre technique au 01 30 11 16 06 - Courriel : communication@ml.arnouville95.org

Plateforme dématérialisation : http://achatpublic.com

<u>Instance chargée des procédures de recours</u> : Tribunal administratif de Cergy Pontoise - 2 - 4 bd de l'Hautil - BP 322 - 95027 CERGY PONTOISE Cedex - Tél. : 01 30 17 34 00 - télécopieur : 01 30 17 34 59 - courriel : <u>greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr</u>

« Le tribunal administratif de Cergy-pontoise peut également être saisi directement par les personnes physiques et morales par l'intermédiaire de l'application « Télérecours citoyens » (Informations et accès au service disponibles à l'adresse suivante : https://www.telerecours.fr) ».

Date d'envoi du présent avis : mardi 4 juin 2024

^(*) Les champs signalés par un astérisque doivent obligatoirement être renseignés.